



LE NOUVION-EN-THIERACHE

Plusieurs zones d'activités économiques sont en cours de commercialisation. La zone Créapôle à cheval sur les communes de Vervins et Fontaine les Vervins est une zone d'aménagement concertée (ZAC) en cours de commercialisation pour la société d'équipement du département de l'aisne (SEDA) pour le compte de la communauté de communes.

Elle accueille essentiellement des activités tertiaires, logistiques et artisanales. Quelques activités industrielles sont également présentes.



Infrastructures les plus proches

- Autoroute : A26 à 45 minutes
- Gare TGV : TGV haute Picardie à 1h20
- Champagne TGV à 1h15
- Gare Fret : Saint-Quentin à 1h
- Port Fluvial : Hautmont à 45 minutes
- Aéroports internationaux : Roissy CDG à 2h et Aéroport Charleroi 1h30

Foncier

Le foncier disponible est aujourd'hui d'environ 1 ha dont le découpage parcellaire pourra être réalisé sur demande. La zone se trouve à quelques kilomètres de la route nationale 2 (axe Paris-Bruxelles) dont le passage à deux fois deux voies intégral a été acté il y a quelques mois.

Sociétés présentes sur la zone

Carrosserie de la Thiérache, déchèterie.



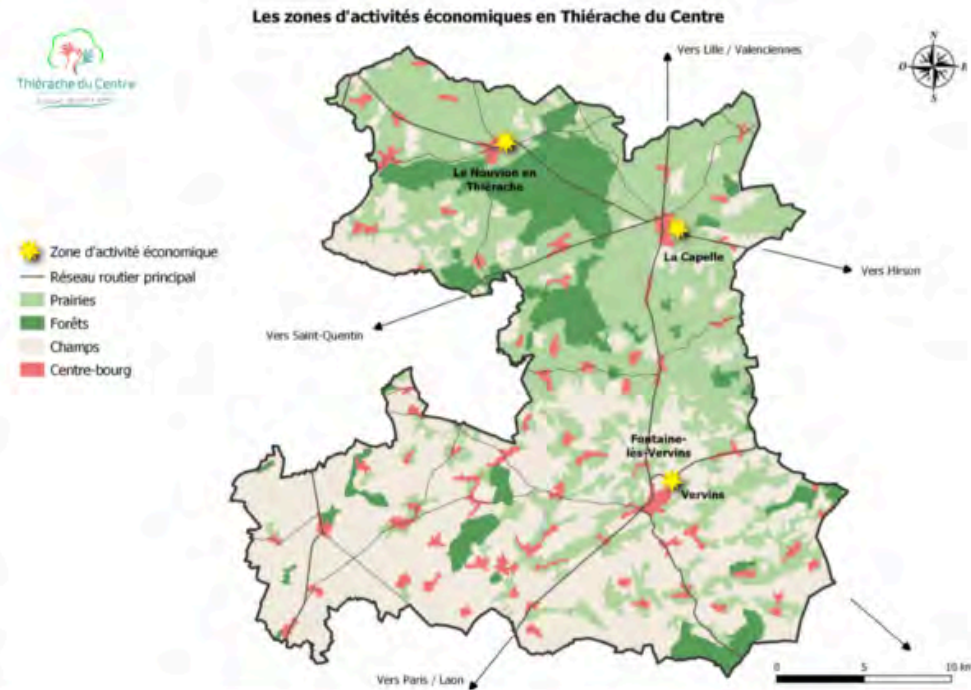
PLUS EN DETAIL

La Thiérache du centre regroupe 68 communes pour 27 000 habitants.

Ce n'est pas un hasard si des sociétés d'envergure internationale telles que **MONDELEZ, NESTLE, LVMH, West Pharmaceutical services, MATERNE, AZMAC1**, ont choisi de créer de grandes unités de production en Thiérache du Centre. Elles ont visé une dynamique économique locale, assise sur une tradition industrielle et un réseau de partenaires au service de l'accueil et du développement des entreprises.

La constitution d'une offre de terrain à vocation industrielle, artisanale et de services est apparue nécessaire pour poursuivre cette dynamique de développement. Depuis vingt ans, la Communauté de Communes a aménagé des terrains à vocation économique sur les zones d'activités intercommunales de Vervins/Fontaine les Vervins, du Nouvion-en-Thiérache, de Sains-Richaumont et de La Capelle.

Des terrains viabilisés à vocation économique sont disponibles immédiatement sur les zones de Vervins/Fontaine les Vervins, du Nouvion-en-Thiérache et de La Capelle.



PRIX DE CESSION

Pour les 3 zones d'activités :

- 6 € HT/m² pour les projets à vocation artisanale ou industrielle
- 10 € HT/m² pour les projets à vocation tertiaire
- 15 € HT/m² pour les projets à vocation commerciale

Zonage AFR
Zone de Revitalisation Rurale

